



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et Télécommunications Françaises met en vente à partir du 25 mars 1961 à Nîmes et du 27 mars dans les autres bureaux, un timbre-poste consacré à Jean NICOT.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,30 NF

Couleurs { vert
rouge
bistre

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé
en taille-douce par COMBET

Format horizontal 22 × 36
(dentelé 13)

La découverte des mondes nouveaux d'Amérique, à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, n'entraîna pas seulement le transfert massif des trésors des Aztèques et des Incas et l'exploitation des riches mines du Potosi ; d'Amérique arrivèrent aussi bien des plantes nouvelles qui modifièrent l'agriculture et la vie des Européens : le maïs, le haricot, la pomme de terre et le tabac.

Ce fut par l'intermédiaire de Jean NICOT que le « petun » — nom sous lequel était alors connu le tabac — pénétra en France. Jean NICOT appartient au monde des humanistes du XVI^e siècle. Fils d'un notaire de Nîmes (où il est né en 1530), avocat, il vint à Paris en 1554, appelé à la Cour par le Garde des Sceaux. Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, il fut nommé ambassadeur auprès du Roi du Portugal, en 1559. C'est au cours de son séjour à Lisbonne qu'on lui fit présent de graines de tabac « ceste herbe, plante estrangère apportée de la Floride » et dont on lui vantait les vertus médicinales. Jean NICOT envoya aussitôt en France, l'herbe merveilleuse avec des instructions précises pour la culture, la récolte, les préparations à faire subir aux feuilles, les applications thérapeutiques que l'on peut attendre du « marc de tabac ». A son retour en France en 1561, il présenta à la Reine Catherine de Médicis, pour combattre ses migraines, une petite boîte de tabac en poudre; bientôt l'habitude de priser gagna la Cour... et la ville. La vogue du tabac commençait, et en 1600 dans son « Théâtre d'Agriculture » Olivier de Serres lui fait une place : « cette exquise herbe de Nicotiane qui s'accroît facilement par tous les coins de France, bien qu'elle soit venue de Portugal, et là de l'Amérique ». Jean NICOT qui jusqu'à sa mort en 1600 se consacre aux belles lettres et à l'érudition collabore avec Robert Estienne pour la mise au point d'un premier Dictionnaire le « Thrésor de la langue française tant ancienne que moderne » — édité pour la première fois après sa mort en 1606. Au mot « Nicotiane » on lit « C'est une herbe de merveilleuse vertu contre toutes les playes, ulcères, dartres et aultres telles choses... ».

Le tabac (le mot est d'origine espagnole et remplaça, dans le langage courant, celui de « Nicotiane » toujours employé en botanique) connut une vogue grandissante au XVII^e siècle, malgré des efforts pour en limiter l'usage. Le gouvernement royal jugea alors plus habile d'en tirer des ressources fiscales : une déclaration royale du 27 septembre 1674 réserva au Roi le monopole de la vente du tabac... L'exemple de Louis XIV fut suivi par tous les régimes qui se sont succédé depuis. La culture du tabac est soigneusement réglementée et sa vente — monopole d'État — laisse des ressources fiscales appréciables au Trésor.